

Quel avenir économique pour Orléans ?

QUEL avenir économique pour l'agglomération orléanaise ? C'est la question que nous avons posée à Jean-Pierre Sueur, maire de la ville-centre, et président du syndicat à vocation multiple (Sivom) de l'agglomération.

Pour le grand Orléans de demain, Jean-Pierre Sueur imagine une cité en forte croissance, suivant un développement organisé, structuré, maîtrisé.

L'idée du maire est de bâtir une « technopole nature ». Technopole, c'est-à-dire lieu de rencontre et de synergie entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises de haute technologie. Nature, car le cadre de cette activité doit être agréable, loin de la pollution parisienne, avec une réelle qualité de vie pour les habitants et leurs familles.



L'affaire est en bonne voie : l'arrondissement d'Orléans a su éviter un développement anarchique, en sachant d'ailleurs. Mais il faudra maintenant avoir recours aux possibilités de l'intercommunalité, pour aller plus loin. Par exemple, dans le domaine de la fiscalité, en évitant que les différences de niveaux de taxe professionnelle ne modifient pas trop les règles du jeu entre différentes villes d'une même agglomération. Le maire d'Orléans a d'ailleurs beaucoup fait avancer ce concept d'intercommunalité, crucial pour le développement économique, lorsqu'il était secrétaire d'Etat aux collectivités locales, entre mai 1991 et mars 1993.

Quelques mois après sa réélection à la mairie, nous avons demandé à Jean-Pierre Sueur quelle politique il entend mener en matière économique, pour bâtir le grand Orléans du XXI^e siècle. Interview.

Jean-Pierre Sueur veut œuvrer pour un développement multipolaire du Bassin parisien. Un scénario dans lequel la cité ligérienne doit être l'un des grands pôles d'appui de la capitale.

Quel scénario choisissez-vous pour le développement d'Orléans ?

Orléans ne doit pas subir la proximité de l'agglomération parisienne, et doit refuser de s'inscrire dans une logique de « grande banlieue ». Au contraire, notre situation géographique doit être un atout. Tirons-en profit.

Quel est votre plan pour y parvenir ?

L'enjeu est double. D'abord, en matière d'aménagement du territoire, nous avons tout à gagner dans un développement harmonieux du Bassin parisien. Ensuite, la Communauté européenne prévoit un certain nombre de crédits auxquels nous pouvons prétendre si nous présentons des projets structurés.

Revenons sur le développement interrégional. L'Association des villes à une heure de Paris, dont j'assume la présidence, vient de changer

de nom pour devenir l'Association des villes du grand Bassin parisien. Ce changement d'appellation a un sens profond : nous voulons œuvrer pour un développement multipolaire du Bassin parisien. Un développement qui reposera sur des pôles d'appui. Orléans doit évidemment être l'un de ces pôles.

Qui dit desserrement de l'agglomération parisienne sous-entend délocalisations...

Oui, et je considère Orléans comme une vitrine des nouvelles délocalisations réussies. Je le dis bien haut : Orléans est la ville de France qui a le plus attiré depuis 30 ans. Et l'on trouvera peu de personnes, à l'Université de La Poste ou dans les entreprises arrivées récemment, pour ne pas apprécier la qualité de la vie dans une ville dynamique du Val de Loire.

Comment expliquez-vous ces réussites ?

C'est la présence de laboratoires scientifiques dont nous dispo-

sons y est certainement pour beaucoup. La recherche attire les entreprises et, à leur tour, les entreprises qui se sentent bien ici en font venir d'autres — qui peuvent être leurs fournisseurs ou leurs clients.

Il est évident que la proximité de Paris et la qualité des liaisons autoroutières sont à la base de ce mouvement. A cet égard, on comprend que nous nous battons « pour » la poursuite de l'aménagement de voies de communications, qu'il s'agisse de l'autoroute A 19 Artenay-Courtenay ou des projets de TGV Centre et Linnoussin, avec un tronçon commun à Orléans.

Outre ses implications liées aux infrastructures, le soin que nous apportons à l'accueil des entreprises et de leurs salariés sont autant d'éléments agissant en faveur du développement de l'agglomération orléanaise.

Vous parlez souvent d'agglomération. Outre vos prérogatives — limitées — de prési-

dent du syndicat à vocation multiple, votre pouvoir est pourtant restreint à Orléans intra-muros...

C'est vrai. Lorsque j'étais au gouvernement, j'ai fait voter une loi créant les communautés de communes et les communautés de villes. Des possibilités existent donc aujourd'hui. Mais il ne faut rien imposer. A Orléans, nous avançons pas à pas. Ainsi, nous avons déjà passé des accords avec plusieurs communes. Par exemple, pour créer et gérer la zone de la Sausseye ou le parc d'activités Orléans-Charbonnière. Tout

soit, nous venons de trouver un terrain d'entente avec la municipalité d'Olivet pour permettre le transfert d'Orléans à Olivet de l'entreprise Dubois-Sérigraphie. Cela, avec notre participation financière, et avec un accord en matière de taxes professionnelles.

Ainsi, nous multiplions les ac-



« Je le dis bien haut : Orléans est la ville de France qui a le plus attiré depuis 30 ans. »

cordis bilatéraux ou trilatéraux. Cela débouchera certainement un jour sur une organisation globale. Mais restons pragmatiques, en nous souvenant que dans notre agglomération, les faits précèdent souvent le droit...

Comment organisez-vous la prospection des entreprises ayant un projet de délocalisation ?

Dans ce domaine, nous nous partageons la tâche avec l'Agence de développement économique du Loiret (Adel). Cette structure, dépendant de la collectivité départementale, prospecte notamment le Japon avec l'aide d'un consultant. Alors que nos propres services traitent les Etats-Unis et l'Italie.

Les liens que nous entretenons les uns et les autres avec ces pays nous amènent à entreprendre régulièrement des

opérations de prospection, et à visiter les sièges sociaux des entreprises étrangères installées dans le Loiret.

En principe, nous sommes preneurs d'entreprises provenant de toutes les parties du monde. Mais dans les faits, nous travaillons principalement sur les Etats-Unis, le Japon et l'île de France. En partenariat avec l'Adel, en privilégiant toujours les axes d'excellence du département et de l'agglomération, qui vont de l'agroalimentaire à la pharmacie-cosmétique, en passant par la logistique et le sous-traitance automobile. Mais n'oublions pas que la création d'entreprises à Orléans et dans le Loiret est d'abord l'œuvre des créateurs d'entreprises d'Orléans et du Loiret. C'est ici que sont nos principales richesses...

Propos recueillis par Claude GAGNEPAIN.

Jean-Pierre Delpoit à l'économie



Jean-Pierre Delpoit, premier maire-adjoint d'Orléans, remplit désormais la fonction d'adjoint aux affaires économiques.

Premier maire-adjoint d'Orléans depuis 1989, Jean-Pierre Delpoit est ingénieur, ancien cadre de Gaz de France.

aux élections municipales de juin dernier.

L'attribution de l'économie au numéro deux de la municipalité n'est évidemment pas neutre. Elle souligne toute l'importance que le maire attache à ce secteur.

Premier maire-adjoint d'Orléans depuis 1989, Jean-Pierre Delpoit est ingénieur, ancien cadre de Gaz de France.

Une direction pour le développement



Dominique Guy s'est vu confier la direction du développement de la ville d'Orléans. Une équipe de cinquante personnes, divisée en trois départements : l'aménagement, le planing et l'action économique.

Placé sous la responsabilité de Dominique Bourcier, ce dernier service compte quinze cadres et employés. Il a pour fonction de favoriser le développement économique de la ville, en prospectant des entreprises françaises et étrangères candidates à la délocalisation, et en permettant aux sociétés déjà installées dans le département d'y accroître leur activité.